

0020050U  
ACADEMIE D'AMIENS  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET  
ROND-POINT JOLIOT CURIE  
02100-ST QUENTIN  
Tel : 0323084444

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/09/2020

Réuni le : 01/10/2020

Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public**

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

**Pour les assistants d'éducation,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

**Pour les contractuels GRETA,**

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

**Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes :18,5 Quotité de travail :100 Mission confiée :EDUCATION

Rémunération :SELON BAREMA Origine du financement :CREDITS RECTORAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

LGT

NOM	Prénom	Etablissement	Quotité	Statut
<b>0020050U</b>				
AVERLANT	Teddy	LGT	50%	Nouveau
<del>CHRISTOPHE</del> APPLINCOURT	<del>MARION</del> Florine	LGT	50%	Nouvelle
BA	Moussa	LGT	50%	Nouveau
CRAPET	Manon	LGT	100%	
DELACHER	Gaëtan	LGT	100%	
DELFOSSÉ	Nicolas	LGT	50%	Nouveau
LEON VEGA	Mike	LGT	50%	
MENDY	Géramias	LGT	100%	
NOURRY	Morgane	LGT	50%	
POYER	Manuella	LGT	100%	
QUANAUX	Mathilde	LGT	100%	
UDINI	Florent	LGT	50%	
ZEMMOURI	Intissar Aia	LGT	100%	

950%

9,5 postes

CA

NOM	Prénom	Etablissement	Quotité	Statut
<b>0020079A</b>				
BALAZIC	Clara	LP	50%	Nouvelle
BARBET	Benoît	LP	100%	
BOURGY	Lucas	LP	100%	
BRIATTE	Lydia	LP	50%	
BRUNO	Laure	LP	100%	
BRUNO	Romane	LP	50%	Nouvelle
KOUME	Zackaria	LP	100%	
LENGLET	Rémy	LP	100%	
MOUNIB / AGHBAL	Amina	LP	50%	Nouvelle
SAUVAGE	Aurélien	LP	50%	
POITE	Lydie	LP	50%	
THIAM	Mohamadou	LP	100%	

900%  
9 postes

~~LGA~~ ASEH

NOM	Prénom	Quotité	Etablissement
-----	--------	---------	---------------

Rattachées au LGT

LEGRAND	Nathalie	61%	excerce au LP
LARGILLIERE	Patricia	77%	excerce au LP

04/2013

TICE

NOM	Prénom	Quotité	Etablissement	Statut
-----	--------	---------	---------------	--------

DUBIQUET	Xavier	100%	0020050U	Nouveau
----------	--------	------	----------	---------